

les plus certains, on a démontré que *des écoles ont été établies dans presque tous les bourgs et villages*. Les guerres civiles et religieuses ont interrompu plus d'une fois cet enseignement populaire ; mais il avait été presque partout fondé par notre mère l'Eglise. C'est ce que M. de Beaurepaire a prouvé pour la Normandie et M. de Charmas pour le diocèse d'Autun.

Tandis que trente ordres religieux se fondaient de toutes parts pour distribuer l'enseignement élémentaire aux enfants du peuple et surtout aux jeunes filles, les évêques, depuis le concile de Trente, donnaient une impulsion très-active aux fondations des écoles dans leurs diocèses. Dans tous leurs synodes diocésains, ils ne cessent de renouveler à cet égard les recommandations les plus vives à tous les diocésains, mais principalement à tous les curés : "Faites des écoles, leur disent-ils ; tenez-les vous-mêmes quand vous n'avez pas de maîtres ; pressez les parents d'y envoyer leurs enfants ; surveillez-en l'enseignement et la discipline." "Même à une époque récente, dit l'historien de l'instruction publique en Normandie, nous voyons les curés et les vicaires remplir dans un grand nombre de paroisses les fonctions d'instituteurs."

Cependant au commencement du dix-huitième siècle il n'y avait pas encore d'Ordre spécialement et uniquement consacré aux écoles des petits garçons. Beaucoup d'efforts avaient été généreusement tentés ; ils avaient échoué. Alors paraît ce géant de l'enseignement primaire, ce vénérable de La Salle, envers lequel le peuple ne saurait jamais se montrer assez reconnaissant et auquel il ne pourra jamais élever assez de statues. Ce grand homme, bien supérieur à la plupart des héros de l'antiquité, crée les Frères de la Doctrine chrétienne, qui aujourd'hui sont au nombre de deux mille et qui donnent l'instruction à tant de cent milliers d'enfants. A côté d'eux vingt autres Ordres se sont fondés, et des milliers de fils du peuple saluent dans tout l'univers catholique la robe noire des Frères et la cornette blanche des Sœurs de nos écoles.

On sait, d'ailleurs, quelle est partout la supériorité des écoles congréganistes. En vingt cinq ans, sur neuf cent soixante-quinze bourses de la ville de Paris, les Frères en ont obtenu huit cent deux, et les laïques cent soixante-treize. En 1870, quatre cent soixante, et mille élèves des Frères conquéraient des certificats d'étude, et les laïques n'en obtenaient que deux cent trente et un.

Tels sont les faits, et nous savons qu'on prépare en ce moment un travail plus vaste et plus décisif, où l'on donnera la date de toutes les fondations de nos écoles. Or, *il y en a des milliers et des milliers qui, jusque dans les plus petites localités, remontent avant 1789.*

Que penser de ceux qui accusent l'Eglise d'obscurantisme ?